

Education Prioritaire

Ecole et famille

Fiche 1 : « Etre parent d'élève »

Référentiel Education prioritaire

Priorité 3 : Mettre en place une Ecole qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

Le rôle d'un parent d'élève c'est d'accompagner son/ses enfant(s) dans sa/leur scolarité. Accompagner la scolarité de son/ses enfant(s), c'est :

A l'école

- Se tenir régulièrement informé de ce qui se passe dans son école
- Se tenir régulièrement informé de ce qui se passe dans sa classe
- Etre présent à l'école chaque fois que possible ou nécessaire

Dans son travail

- Encourager son/ses enfant(s)
- Soutenir son/ses enfant(s) dans ses ou leurs efforts

Dans son éducation

- Insister sur le respect de lui-même et des autres
- L'aider à développer son sens des responsabilités
- Accentuer l'importance des règles de vie en commun

Ce qui veut dire que **le parent a le droit d(e)'** :

- Etre informé
- Rencontrer le ou les enseignants de son ou ses enfants
- Se réunir avec d'autres parents de l'école
- Participer à la vie de l'école
- Afficher des informations en lien avec l'école
- Adhérer à une association de parents d'élève
- Elire ses représentants
- Se présenter comme représentant